

Accompagnement des organisateurs de manifestations à la mise en oeuvre d'évènements pauvres en déchets



Communauté de Communes du Kreiz Breizh

6, Rue Joseph Pennec

Cité Administrative -

22110 Rostrenen

[Voir le site internet](#)

Elisa Vidament

e.vidament@cckb.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Depuis 2003 la Communauté de Communes du Kreiz Breizh accompagne quelques manifestations sportives et culturelles au niveau du tri des déchets. Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre de la signature d'une charte de soutien aux évènements touristiques entre l'association et la CCKB, dans laquelle l'association organisatrice s'engage à respecter les consignes de tri pendant l'évènement. Si cet engagement n'est pas respecté une partie de la subvention initialement attribuée n'est pas versée.

En 2010 l'idée première était de sensibiliser les associations au tri des déchets et au respect des sites. Un suivi quantitatif et qualitatif des bacs a été mis en place après chaque évènement accompagné.

En 2012 l'idée est d'ajouter des éléments de réduction des déchets aux impératifs de tri, sachant que certaines associations pratiquent déjà des gestes de prévention par des initiatives personnelles .

En 2010, 9 manifestations ont été suivies, 20 en 2011, 17 en 2012, 19 en 2013, et 18 en 2014

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

1. Intégration de la réduction des déchets dans la charte de soutien aux évènements touristiques du territoire, afin que chaque association pratique au moins un geste de réduction, connaisse la diversité des gestes possibles, et découvre l'intérêt de les adopter.
2. Formation, sensibilisation des bénévoles et des salariés
3. Mise en place d'un réseau d'échanges entre les associations organisatrices
4. Rédaction d'un mini-guide sur les gestes de prévention à destination des associations non-accompagnées

Résultats quantitatifs

29 manifestations accompagnées avant 2012 (tri) puis avec la prévention, 17 en 2012 ; 19 en 2013 ; 18 en 2014

59 % des associations en 2012 et 100% en 2014 ont choisi au moins un geste de réduction des déchets. Le but n'est pas d'augmenter le nombre de manifestations, mais plutôt d'accompagner toutes les associations qui sont soutenues par la CCKB pour organiser une manifestation sportive ou culturelle.

2/3 d'OMR en moins (de 1,2 T à 0,4 T)

Augmentation des recyclables (0,25 T à 0,35 T)

Résultats qualitatifs

Les bénévoles et permanents des associations apprécient la qualité de l'accompagnement et l'investissement de la CCKB sur la thématique des déchets. Ils participent aux réunions et font preuve d'enthousiasme pour mettre en place de nouveaux gestes ce qui confirme leur prise de conscience concernant les déchets.

Il s'agit d'une action de sensibilisation " positive" où le but est bien de montrer qu'il est possible de mettre en place des alternatives afin de produire moins de déchets et d'en retirer des bienfaits. Par cet accompagnement et ce travail de proximité avec les salariés et les bénévoles, un des buts recherchés est donc l'effet boule de neige au niveau des organisateurs comme du public.

Cette action développe la transversalité au sein des services de la CCKB, car le travail de suivi au niveau de la charte se fait en partenariat avec le service Tourisme.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

- En amont

Afin d'obtenir les résultats escomptés, la collectivité organise **la formation et la sensibilisation des bénévoles et des salariés, met en place un réseau d'échange entre les associations organisatrices**. Elle a en projet la rédaction d'un petit guide sur les gestes de prévention à destination des associations non - accompagnées.

En fin de manifestations, tous les conteneurs (OM, TRI, VERRE, COMPOST) sont vérifiés, quantifiés et notés par les techniciennes-prévention, au niveau de la qualité ce qui permet d'avoir un regard précis sur les efforts fournis ou non par l'association.

Les étapes de l'action

2012- avril : Lors de la **réunion annuelle entre les associations et la CCKB** : incitation au compostage, présentation des outils du CG 22 : bi-flux, gobelets réutilisables, banderoles de sensibilisation. De mai à septembre : Accompagnements de 17 associations

2013- janvier : **Intégration de la réduction des déchets dans la charte de soutien** aux évènements touristiques, chaque association doit choisir au minimum deux gestes de réduction des déchets à appliquer parmi la liste suivante : Grand conditionnement, gobelets réutilisable, vaisselle réutilisable, compostage, récupération des matériaux, eau du robinet, utilisation du [Kit déchets CG 22](#).

Dans les fait les associations choisissent souvent plus de 2 gestes, et en ont ajouté d'autres comme la collecte de déchets dangereux ou l'utilisation de produits éco-labellisés.

2013- février et mars : **Constitution et réunion du groupe de travail** autour de l'éco-exemplarité des manifestations. En avril lors de la réunion annuelle, présentation des **retours d'expériences** d'une association très avancée qui participe au collectif des festivals engagés dans le développement durable en Bretagne, de la **nouvelle charte** concernant le volet réduction des déchets, et du **partenariat** possible avec la Ressourcerie Ti Récup' afin de disposer de vaisselle ou de mobilier. De mai à septembre : accompagnement de 19 associations et visite du centre de tri par les équipes de bénévoles des associations.

2014 de mai à septembre : Accompagnement de 18 associations.

Modalités de l'accompagnement

Depuis 2010 une charte de soutien aux évènements touristiques a intégré le respect du site et le tri des déchets, dans les obligations des associations organisatrices ; un suivi quantitatif et qualitatif était ensuite effectué par le CCKB et déterminé le versement de la partie « conditionnelle » de la subvention de soutien à l'évènement.

Le dispositif est assez unique en France de par ce suivi technique, l'incitation aux gestes de prévention via la charte, les réunions, les sessions de sensibilisation aux bénévoles et la relation de proximité qui s'est instaurée entre les associations et les chargées de missions prévention.

Planning

2012- avril : Réunion annuelle entre les associations et la CCKB

2012 de mai à septembre : Accompagnements de 17 associations

2013- janvier : Intégration de la réduction des déchets dans la charte de soutien aux évènements touristiques, chaque association doit choisir au minimum deux gestes de réduction des déchets à appliquer.

2013- février et mars : Constitution et réunion du groupe de travail autour de l'éco-exemplarité des manifestations

2013- avril : Réunion annuelle avec retours d'expériences d'une association très avancée.

2013 de mai à septembre : Accompagnement de 19 associations - Visite du centre de tri

2014 de mai à septembre : Accompagnement de 18 associations.

Moyens humains

12 % ETP pour l'animation, la sensibilisation, la coordination répartie entre les deux animatrices / an

7 % ETP pour la logistique des moyens techniques (poubelles à compost...) / an

Moyens financiers

Achat de bio-seaux, de bacs pour le compost et de composteurs

Moyens techniques

Véhicule + remorque

Conteneurs

Bio-seaux et composteurs

Mini-colonnes à verre sur roulettes

Signalétique sur les contenants, et pour les bénévoles dans les stands

Partenaires mobilisés

Associations

Conseil Général du 22

Communes

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La conditionnalité des aides financières à la mise en place d'actions de prévention, et l'accompagnement de toutes les associations de territoire qui organisent des manifestations. Cette action se fait en partenariat avec le service tourisme de la CCKB, concernant la charte de soutien.

Recommandations éventuelles

Bien insister sur la nécessité de sensibiliser les équipes de bénévoles.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CENTRE DE TRI | CONTENEUR | ASSOCIATIONS | MENAGE | BIODECHET | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Mai 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

Contact ADEME

Stéphane LECOINTE

stephane.lecointe@ademe.fr

